**DÉCLARATION D’INTÉGRITÉ**

**POUR L’ÉLECTION 2024 À LA COMMISSION PERMANENTE
DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE**

|  |
| --- |
| **Informations importantes*** Pour être valable, la présente déclaration d’intégrité doit **être dûment complétée et signée par le candidat**, et être envoyée avec le formulaire de candidature dans le délai réglementaire.
* Si vous avez des questions, veuillez écrire au Comité électoral à l’adresse : election@standcom.ch
 |

Je, soussigné·e (nom complet) ,

membre de (nom de la Société nationale de la Croix-Rouge / du Croissant-Rouge) ,

soumets la présente déclaration d’intégrité dans le cadre de ma candidature à l’élection à la Commission permanente par la XXXIVe Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en 2024.

**Je déclare :**

* ne pas avoir été impliqué·e dans la commission d’une quelconque violation du droit international humanitaire ou des normes en matière de droits de l’homme reconnues au niveau international ;
* n’avoir été impliqué·e dans aucune infraction liée au travail des enfants ou à la traite des êtres humains ;
* ne pas avoir été condamné·e pour une infraction pénale ou pour un comportement ayant donné lieu à une sanction civile, risquant de nuire à la réputation ou au statut du Mouvement ;
* n’avoir été sanctionné·e par aucune des composantes du Mouvement pour :
* violation du Code de conduite de l’une des composantes du Mouvement ;
* affichage d’un caractère, d’une moralité, d’intérêts ou de comportements incompatibles avec les sept Principes fondamentaux du Mouvement ;
* conduite frauduleuse ou faits de corruption ; ou
* non-déclaration d’un conflit d'intérêts ;
* ne pas avoir été sanctionné·e pour violation des lois et politiques relatives à l’exploitation, aux abus, à la discrimination ou au harcèlement sexuels ou sexistes, ou pour toute autre forme de harcèlement ; ou
* n’avoir été impliqué·e dans aucune pratique, aucun différend ni aucune controverse d’importance, à l’intérieur ou à l’extérieur du Mouvement, risquant de nuire à la réputation ou au statut du Mouvement ;
* n’avoir été impliqué·e dans aucun acte qui pourrait être considéré comme contrevenant aux Principes fondamentaux ;

**ou, dans le cas contraire, l’avoir indiqué dans l’espace ci-dessous.**

Toute information que vous jugez pertinente et nécessaire en lien avec votre déclaration est à ajouter dans l’espace ci-dessous.

|  |
| --- |
|  |

Je déclare également que toutes les informations que j’ai données et toutes les déclarations que j’ai faites dans le présent document ainsi que dans mon formulaire de candidature sont exactes et véridiques.

Si je suis élu·e, je déclare que :

1. je m’acquitterai des fonctions qui sont celles de tout membre élu de la Commission permanente ;
2. je servirai à titre personnel et sans esprit partisan les seuls intérêts de la Commission permanente et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement), et œuvrerai en faveur de la réalisation de leur mission humanitaire ;
3. je respecterai en tout temps les Principes fondamentaux, les Statuts et le Règlement du Mouvement ;
4. je m’abstiendrai de toute action pouvant donner lieu à un conflit d’intérêts potentiel ou avéré ou pouvant être perçue comme indicative d’un conflit d’intérêts.

J’informerai immédiatement le Comité électoral si, après la date de la signature de la présente déclaration : a) l’une ou l’autre des déclarations qu’elle contient cessent d’être vraies ou exactes pour une quelconque raison, ou b) je dispose de nouvelles informations pertinentes concernant la présente déclaration.

Je suis conscient·e qu’en cas a) de fausse déclaration ou information ou d’omission d’une information importante dans la présente déclaration, ou b) de manquement à l’obligation susmentionnée d’informer le Comité électoral, ma candidature pourra être écartée.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature Lieu et date